LE MONTJOIE

LE PETIT JOURNAL DE NOTRE MUNICIPALITÉ

SAINT-TÉLESPHORE-DALHOUSIE

MARS 2017

Hôtel de ville de Saint-Télesphore
1425, Route 340,
Saint-Télesphore QC J0P 1Y0
Téléphone (450) 269-2999
Télécopieur (450) 269-2257
st-telesphore@xittel.ca
www.saint-telesphore.com

Heures d'ouverture
de l'hôtel de ville :
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00
De 13h00 à 16h30

Visitez notre page facebook

Table des matières

-Mot du maire

-Affaires municipales

-Activités et organismes

-Divers

-Calendrier

Maire: Yvon Bériault

Conseillers(ère) :

François D'André

Paul Gauthier

Kim Jones

Jean-Marie Lavoie

Raymond Leclair

Robert Théorêt

Mot du maire

J'aimerais féliciter et remercier tout spécialement les pompiers de notre service incendie qui sont intervenus sur l'autoroute 20 près de Saint-Zotique lors du carambolage causé par la tempête du mardi 14 mars. Ils ont effectué leur travail avec diligence et professionnalisme.

Le ministère des Transports du Québec nous a confirmé que des travaux étaient prévus dans leur échéancier de 2017 concernant les routes de Saint-Télesphore. Je vous communiquerai de plus amples informations lors des prochains mois.

Yvon Bériault, maire

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 17-42
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

2330, chemin de la Rivière-Beaudette
Lot 3 764 756 du cadastre du Québec

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Télesphore, lors d'une séance qui se tiendra au Centre communautaire, 1425 route 340, mardi le 11 avril 2017, à 19 h 30, statuera sur une demande de dérogation mineure du lot 3 764 756 du cadastre du Québec situé au 2330, chemin de la Rivière-Beaudette à Saint-Télesphore, aux fins de permettre la dérogation suivante : la légalisation de la marge avant de la rallonge du bâtiment principal à 10 mètres au lieu de 15 mètres comme exigé par le règlement de zonage numéro 282-09, afin d'être conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant les membres du Conseil relativement à cette demande lors de la séance du Conseil municipal, le mardi 11 avril 2017.

Donné à Saint-Télesphore, ce seizième jour de mars 2017.

Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Abris temporaires de type «Tempo» :

N'oubliez pas que les abris temporaires de type «Tempo» sont permis du 1er novembre au 15 avril de l'année suivante et ceux-ci doivent doit être démontés à chaque année. ***Les contrevenants à ce règlement s'exposent à recevoir un constat d'infraction.***

COMPTES DE TAXES

Échéances des versements en 2017 (si plus de 300 $) :

1er versement 22 mars 2017
2e versement 22 juin 2017
3e versement 22 septembre 2017

Modes de paiement

- dans la plupart des institutions financières : au comptoir, au guichet ou par Internet
- par la poste : par chèque, utilisez les coupons de versements
- au comptoir de l'hôtel de ville : comptant, chèque, débit
- dans la chute à lettres de l'hôtel de ville : par chèque, utilisez les coupons de versements

PATINOIRE

La saison est maintenant terminée. Nous tenons à remercier les bénévoles ainsi que l'employé municipal qui a accepté de modifier son horaire de travail pour arroser la patinoire pendant la nuit.
Merci encore à tous.

Des caméras de surveillance sont installées au chalet des loisirs du Parc André-Leblanc

Bibliothèque municipale

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont de 18 h 30 à 19 h 30 les 2e et 4e mercredis du mois.

La bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles.

URGENCES

9-1-1 Feu, ambulance, police

3-1-1 La population est invitée à composer ce numéro pour signaler les appels **urgents** nécessitant une intervention municipale **en dehors** des heures d'ouverture de l'hôtel de ville , notamment : les entraves de la route, le déneigement, les voies de circulation endommagées et tout autre problème de **nature urgente**.

Pour permettre un **déneigement efficace**, placez les bacs de manière à ce qu'ils n'encombrent pas le bord de la rue, les trottoirs et la chaussée.
Vous devez placer vos bacs sur votre propriété privée et non sur la voie publique, ni sur le trottoir et ce, à un maximum d'un mètre de la bordure de la rue.

COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective a lieu tous les **lundis** entre 7 h et 18 h .

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les **mercredis** entre 7 h et 18 h .

La collecte des objets volumineux s'effectue à toutes les semaines. Aucun débris de construction n'est accepté.

Camp de jour estival à Saint-Télesphore

3 à 5 ans
(propreté acquise)
6 à 12 ans

Assuré par l'équipe de la Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges

Du 26 juin au 25 août 2017, de 7h30 à 17h30

SERVICE DE GARDE: Frais de 3$/enfant par jour (7h30 à 9h30 ET 15h30 à 17h30)	3 OU 5 jours
Tarif par jour pour 1e enfant	15,00$
Tarif par jour pour le 2e enfant	14,50$
Tarif par jour pour le 3e enfant et plus	14,00$

Pour inscrire votre enfant – 2 façons

Internet: http://www.maisondelafamillevs.ca/services/camp-de-jour-estival/

2 soirées d'inscription au Chalet des Loisirs du parc André-Leblanc
Jeudi 27 AVRIL de 17h à 20h (argent comptant)
Samedi 29 AVRIL de 10h à 12h (argent comptant)

Pour information
450-217-2177, ext.1

Par la Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges

ÂGE D'OR

N'oubliez pas notre souper samedi le 22 avril 2017 au Centre communautaire.

Qu'est-ce-que l'acouphène? De la prévention à la guérison

Le 5 mai prochain, nous briserons le silence d'environ 18 500 personnes de la région Vaudreuil-Soulanges. Le forum pourra aider les personnes ayant de l'acouphène à mieux vivre et possiblement même les aider à guérir ce symptôme.
Lieu: Centre communautaire Paul-Emile-Lépine, Ville L'Ile Perrôt
Places limitées au coût de 20,00 $
Pour plus d'informations: 514-425-1554 ou
Courriel: centredacouphene@bellnet.ca

CLUB MULTISPORTS DU VAL-DES-PRÉS

La saison de soccer arrive à grands pas. Il vous sera possible de vous inscrire le mercredi 22 mars 2017 de 18h à 19h30 au gymnase de l'école Sacré-Coeur à St-Polycarpe. Aucune inscription ne sera acceptée après le 1er mai 2017.

L'été dernier près de 200 jeunes ont participé à l'activité. C'est grâce à l'implication des parents bénévoles que nous avons pu offrir autant de groupes. Veuillez noter que les groupes d'âges seront ouverts en fonction du nombre de bénévoles impliqués. Le ratio recherché est d'un adulte pour dix jeunes. Dans le cas où il n'y aurait pas assez d'entraîneurs bénévoles, un deuxième appel sera fait auprès des inscrits pour combler les postes vacants. Si aucun entraîneur n'est trouvé, il est possible que certaines inscriptions soient refusées. Premier arrivé, premier servi.

Nous acceptons **les enfants de 3 à 12 ans**. Pour les groupes de 3 ans et 4 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un parent sur le terrain.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Marie-Pier Descart au (450)265-3725 ou via le mpdescart@stpolycarpe.ca

Coûts
35$/enfant pour 1 soir (chandail inclus)
Plafond familial : 100$ (excluant les shorts et les bas)
45$/enfant si inscrit **après** le 22 mars 2017
Suppléments :
Shorts et bas : 5 $

Lundi 18h30 à 19h30
St-Télesphore (Parc André-Leblanc)
Mardi 18h30 à 19h30
St-Polycarpe (Parc Rémi-Gauthier)

GRANDES ORGUES & GOURMANDISES

2e ÉDITION - 2017

CONCERT-SPECTACLE-BÉNÉFICE

Au profit de l'église Saint-Télesphore

avec

Olivier Lavoie-Gagné, organiste de concert

et autres artistes invités

Samedi – 29 avril 2017 à 19h30

à l'église Saint-Télesphore

Billets: 15,00$/pers.

Pour informations et billets

Paul McDonald: 450-269-2313

Danielle Sauvé: 450-269-2429

Gisèle Normandeau: 450-265-3173

22 mars
Échéance de taxes

MARS – AVRIL 2017

CALENDRIER MUNICIPAL

11 avril
Assemblée du conseil

Récupération Bibliothèque Ordures Croquet

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
19 mars	20 BOCCE	21	22 Echéance	23	24	25
26	27 BOCCE	28	29	30	31	1er avril
2	3 BOCCE	4	5	6	7	8 Levée de fonds maison soins palliatifs
9	10	11 Assemblée du Conseil	12 Repas partagés	13	14 X Vendredi Saint Bureaux fermés	15
16 Pâques	17 X Lundi Saint Bureaux fermés	18	19	20	21	22 Souper Age d'Or
23	24	25	26	27	28	29 Concert
30						